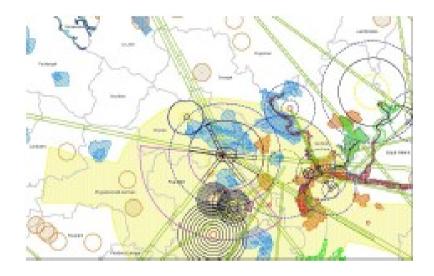




GT DDU CNIG SG 3 SUP



Réunion du 07/09/17



Erreurs à corriger dans le standard

- Erreurs à corriger :
 - §5.6.1 : URL_GRISK (pour le PM3)
 - Remplacer par URL_GRISQ
 - §5.1 table SERVITUDE : attribut DESCRIPTIO
 - « Voir explication §4.1.4 » à remplacer par « § 4.1.5
 - Page 41
 - Attribut H : Remplacer « minimale » par « maximale »
 - Hauteur sur 2 décimales

Demandes d'évolution

- Cohérence avec la saisie des métadonnées :
 - §5.42 : passer le code département à 3 caractères
 - Il faudrait en profiter pour faire correspondre le nom du dossier avec le nom du xml et la logique de construction de l'IRU :
 - SUP-CAT-emprise-SIREN-date
 - La logique de construction du nom de dossier (et donc du zip) est différente (SIREN_CAT_emprise_date) car elle est héritée de l'ancien format de l'IRU devenu obsolète (fr-SIREN-<identifiant interne au gestionnaire>)

Demandes d'évolution

- Demande d'une DDT qui parait justifiée
 - §5.1 : table ACTE_SUP : Prévoir un attribut URLACTE pour les actes déjà accessibles via un URL :
 - Raison : les agents qui se servent de Géo-Ide ont l'habitude de regarder les documents liés qui sont sur le serveur FTP
 - Il paraît logique de placer cet attribut après l'attribut « fichier », avec une longueur de 254 caractères

A réfléchir : ajouter un CODE_ALEA 19 littoral ?

- §5.6.1 : ajouter un CODE_ALEA 19 littoral ?
 - vérifier la nomenclature GASPAR auprès de DGPR
 - Ce code n'existe pas
 - Pourquoi ajouter ce code ?
 - intégrer les PPRL
 - Est-ce une SUP PM1 ?
 - PPRL = submersion + érosion marine
 - SUP PM1 = risques naturels prévisibles = les inondations, les mouvements de terrain, les avalanches, les incendies de forêt, les séismes, les éruptions volcaniques, les tempêtes ou les cyclones
 - C'est donc bien une SUP PM1

ajouter un CODE_ALEA 19 littoral?

- Valeurs existantes pour l'attribut CODE_ALEA
 - c'est un attribut spécifique aux SUP PM1
 - Il s'agit de l'Identifiant GASPAR de l'aléa. Valeurs possibles :
- 10 : Risque naturel
- 11: Inondation
- 12 : Mouvement de terrain
- 13 : Séisme
- 14: Avalanche
- 15: Eruption volcanique
- 16 : Feu de forêts
- 17 : Phénomènes liés à l'atmosphère (tempêtes, cyclones)
- 18: Radon
- 30 : Risque minier
- 31 : Affaissement minier
- 99 : Multirisque

ajouter un CODE_ALEA 19 littoral?

- Quel code est saisi dans Gaspar pour un PPRL?
 - Gaspar permet de saisir 2 codes aléas
- Solutions possibles :
 - Code générique : 10 (risque naturel)
 - Privilégier le risque majeur : 11 (inondation)
 - Utiliser le code multirisque : 99
 - Demander à la DGPR d'ajouter un code 19 Littoral (contacts Francis Roux et Guillaume Lessecq)

prévoir des attributs optionnels LIB_?

- §5 : à l'instar du standard CNIG PLU (version projet v2017)
 - Quels sont les besoins recensés ?

Créer des zones de protection pour les AC2

- La loi permet de créer des zones de protection pour les AC2
- Peu ont été créées, mais il y en a en Bretagne et en PACA (peut être ailleurs)
- Or le standard impose que :
 - assiette = générateur pour les AC2
 - 1 seul type d'assiette « Enceinte du site »
- Il faudrait modifier le standard sur les points suivants :
 - l'assiette peut être différente du générateur
 - Créer un 2ème type d'assiette : « zone de protection » (comme pour les AC1)
- La fiche méthodologique serait à modifier également